

# le snesup

S  
U  
P  
P  
L  
É  
M  
E  
N  
T



## MARSEILLE - JANVIER 2007 5<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA FSU

*Ce numéro spécial, arrive aux lecteurs du mensuel et adhérents du SNESUP dans le cadre de la préparation du Congrès de la Fédération Syndicale Unitaire, la FSU, notre fédération.*

*Particulièrement attachés à un syndicalisme de luttes, de propositions, de transformations sociales, nous faisons vivre, pour l'appréciation des activités de la fédération comme pour tracer les orientations à venir, la démocratie la plus directe.*

*Tous les adhérents de tous les syndicats ont donc reçu (dans « POUR ») les textes sur lesquels chacun est appelé à voter.*

*Nous souhaitons, au SNESUP, que ce scrutin se prépare dans les réunions syndicales, dans notre presse, sur le site et sur la liste de discussion « Forum-Supérieur »<sup>1</sup> du snesup.*

*Ce numéro spécial vient pour situer les enjeux. Il accueille les contributions des courants de pensée (pages 5 à 7) qui contribuent à la vie des sections du SNESUP et de sa direction nationale, ainsi que des éclairages (pages 2 à 4) sur les thèmes en débat lors des congrès départementaux et du congrès national de janvier 2007.*

*Faites vivre notre fédération en participant aux votes !*

**La rédaction**

(1) [forum-superieur@list.snesup.fr](mailto:forum-superieur@list.snesup.fr)

### ATTENTION

**Les textes thématiques ainsi que Le Bulletin de vote à utiliser figurent dans le Supplément Spécial Congrès FSU de la revue POUR. Précisions page 8.**

snesUp-fsu

## DÉBATTRE POUR AVANCER ENSEMBLE

# THÈME 1 : Éducation, Formation, Recherche : enjeux d'avenir

→ par Michelle Lauton

Le Thème 1 du Congrès de la FSU concerne tout le système éducatif. Mal connues sur certains points, les propositions du SNESUP doivent alimenter la réflexion et les mandats de la FSU dans les congrès départementaux et au Congrès National.

>> Le rôle de la recherche est défini de manière trop succincte. Si la complexité de la recherche est bien rappelée (cf. IV), les enjeux n'apparaissent qu'en termes de réponses à des besoins immédiats de société (cf. I) sans rappel de la nécessité d'une recherche fondamentale incluant les SHS. Au-delà des questions d'éthique, il y a aussi le droit du chercheur à approfondir sa thématique, et du droit du

amélioration du taux d'encadrement des étudiants en premier cycle universitaire et une augmentation des financements des universités, par des collaborations entre lycées et universités, entre filières publiques d'autres ministères et universités.

>> La formation des enseignants : au delà d'un travail intersyndical FSU, il faut un vrai travail fédéral. Intégration des IUFM et Cahier des Charges de la formation, au cœur de l'actualité de cet automne, devrait occuper une partie des débats à partir des propositions du SNESUP en vue d'améliorer la formation et de renforcer le lien avec la recherche, moyennant un décret cadre pour l'intégration. Quid de l'objectif affiché à Perpignan d'un diplôme Bac + 5 en fin de cursus de formation d'un enseignant ? Si ce diplôme est le Master, comment l'attribuer et quelle part valider parmi les éléments de préparation des concours, des travaux supplémentaires hors actions de formation, des actions de formation ? Discutons-en entre nous et avec nos partenaires de tous les types d'enseignement.

>> La professionnalisation concerne pleinement le supérieur, et pas seulement le secteur des lycées professionnels. Articuler les formations supérieures à des métiers, à des besoins de qualification en prenant en compte les conditions de l'emploi. La professionnalisation ne saurait se réduire ni à l'instauration de filières sélectives, et/ou de filières courtes (cf. les licences professionnelles), ni à de simples stages plaqués dans toutes les formations (MEDEF), ni à du compagnonnage. Le SNESUP est porteur d'une conception de la professionnalisation exigeante sur les contenus, les objectifs (esprit cri-

**Le rapprochement de toutes les formations supérieures de l'Université est une nécessité pour qu'elles soient toutes liées à la recherche**

citoyen à en débattre. Face aux attaques frontales menées autour du «Pacte pour la Recherche», notre revendication d'abrogation s'impose, de pair avec l'élaboration d'une nouvelle loi et l'objectif de 3% du PIB. Exemple : le rôle que le gouvernement fait jouer aux PRES et aux RTRA pour déstructurer le tissu de Recherche et d'Enseignement Supérieur publics, a contrario du projet souhaité par la communauté Universitaire.

>> Le rapprochement de toutes les formations supérieures de l'Université est une nécessité pour qu'elles soient toutes liées à la recherche : CPGE, BTS, formations du Travail Social, de la Santé, de la Culture, ... C'est la situation existante dans la plupart des autres pays européens. À un moment où ce rapprochement est prôné par associations et institutions (CPU, étudiants et acteurs du paramédical, etc), débattu dans la communauté universitaire, et porté par des candidats et des politiques dans la campagne présidentielle, la FSU ne peut faire l'économie d'une réflexion en vue de propositions concrètes. Lors de son Congrès de Dunkerque, le SNESUP a proposé «d'ouvrir l'objectif de l'intégration raisonnée et concertée des écoles et cursus spécialisés (santé, paramédical, beaux-arts, ingénieurs, gestion et commerce, STS...) et de la filière classes préparatoires/écoles/grandes écoles dans les universités dès le cursus licence, en respectant les spécificités». Le rapprochement passe dans un premier temps par une

**«Pacte pour la Recherche», notre revendication d'abrogation s'impose**

tique, autonomie, etc), en relation avec les acteurs du monde professionnel dans une dialectique faisant jouer à chaque acteur de la formation le rôle qui est le sien. Avec des exigences sur les moyens et la prise en compte dans les services et la carrière.

>> L'apprentissage – à distinguer de l'alternance – est plutôt considéré dans le Supérieur comme une voie élitiste (contenu académique identique à la voie universitaire classique). Il ne pose pas strictement les mêmes problèmes que dans le second degré (public d'adultes). Dans le cadre des CFA publics ou associatifs, l'université peut garder une maîtrise de la formation. Cependant, le choix des régions de porter des financements importants sur l'apprentissage fragilise souvent d'autres actions (formation continue). À l'occasion du Congrès FSU, le SNESUP affinera ses positions.

>> Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) diplômante : le texte préparatoire l'aborde sous un jour assez critique du point de vue de l'institution, mais non de celui des usagers empêchés d'y avoir accès (barrages au dépôt de dossier et déni des qualifications acquises). La participation aux discussions de nos camarades des syndicats non enseignants de la FSU (ANPE, Inspection du Travail) sera particulièrement intéressante.

De bonnes raisons pour nous investir dans la préparation du Congrès de la FSU et participer aux Congrès départementaux.



## QUELS ENJEUX ?

→ par Michel Fortuné

# THÈME 2 : Les services publics et leurs agents

Dans le cadre de la préparation du prochain de la FSU, les groupes de travail « Secteur Public » et « Situations des Personnels » de la fédération ont élaboré un texte intitulé : « les services publics et leurs agents », devant servir de base de discussion sur l'un des thèmes du Congrès.

Y sont d'abord recensées (§1) les attaques et menaces que les politiques libérales actuelles font planer sur la notion de service public, qui n'est même pas reconnue par les autorités et instances européennes, lui substituant la notion de « services d'intérêt économique et général » dont aucune directive européenne ne précise d'ailleurs la définition.

C'est pourtant d'un développement des services publics que la France a besoin (cf. §2). Reste à définir, pour chacun d'eux, le niveau le plus pertinent (§3) : l'Etat, ou les collectivités territoriales (§5)? Le texte préparatoire n'a pas de réponse univoque à cette question. Il constate « que l'autonomie croissante des établissements publics (...) contribue à une marchandisation des services publics et des missions à la décentralisation Raffarin, exprime la conviction de la FSU « que les dépenses publiques, en particulier celle de l'État, restent un des moyens importants de la croissance », s'inquiète du développement de la fiscalité locale, « qui conduit les collectivités les plus pauvres à exercer la pression fiscale la plus élevée ».

S'agissant des personnels, la notion de service public renvoie à celle de fonction publique (§6), dont l'indépendance est un impératif, conditionné par l'existence d'un statut national, du recrutement par concours et de garanties d'emploi et de carrière... autant de « principes contestés par la politique libérale ». En particulier, le texte

préparatoire constate que « la décentralisation, en lien avec la mise en œuvre de la LOLF, permet d'individualiser les carrières en donnant, au gestionnaire du budget, quasiment les prérogatives d'un employeur ».

Le rôle de la LOLF, décrite au §5 « comme un outil dont l'objectif essentiel est de diminuer les effectifs des fonctionnaires (...) et les crédits destinés à la rémunération des personnels » est également pointé au §7 au sujet de l'application du ratio promu / promouvable, qui s'oppose évidemment à la revendication de la FSU d'un « avancement au rythme le plus rapide par l'accès de tous à l'indice terminal ».

En matière de rémunérations (§8), la FSU s'opposera aux « tentatives d'individualisation », demande « la reconstruction complète de la grille », devant offrir à tous « une carrière

réelle avec une amplitude d'environ 2 fois l'indice de départ », « un plan de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat » et « la réindexation des salaires sur les prix ». L'élimination de la précarité est posé comme objectif du §9, avec une condamnation claire de « la fausse solution du CDI, cheval de Troie contre les statuts ».

Bref, ce document préparatoire du thème 2 si l'on peut lui reprocher certaines mollesse d'expression, par exemple sur le bilan du plan Sapin (que la FSU avait signé contre l'avis du SNESUP) ou sur les retraites (où n'est pas réitérée l'exigence d'abroger la loi Fillon, qui n'est même pas explicitement désignée !), et si le degré de généralité du texte ne permet guère d'y retrouver les spécificités de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, présente cependant un ensemble d'analyses et d'objectifs dans lequel le SNESUP reconnaît ses principes et ses valeurs.

Les attaques et menaces que les politiques libérales actuelles font planer sur la notion de service public

## LA FSU AVEC L'ENSEMBLE DU MONDE DU TRAVAIL

# THÈME 3 : Pour des alternatives économiques et sociales

→ par Pierre Duhaucourt

La FSU inscrit son projet syndical dans un projet de transformation de la société et en rupture avec les logiques libérales à l'œuvre, en cherchant la construction de mobilisations avec l'ensemble des mouvements sociaux. Un des problèmes pour la Fédération est de conjuguer sa réflexion originale dans son champ de syndicalisation, et des réflexions plus générales pour favoriser les convergences avec l'ensemble du monde du travail. Nous indiquons ici les points sur lesquels, selon nous, la réflexion a avancé depuis le Congrès de Perpignan et doit s'approfondir :

Un projet syndical dans un projet de transformation de la société

### Place du travail et redistribution des richesses :

- l'emploi et la formation des jeunes : modalités de mise en œuvre d'une allocation d'autonomie pour l'ensemble des jeunes en formation, insertion, recherche d'emploi.

- sécurité sociale professionnelle : comment assurer la sécurité des personnes, basée sur un continuum de garanties transférables en matière de rémunération, de droit à la retraite et à la formation.

- financement de la protection sociale : en prolongement du mandat de la FSU de modification et d'élargissement des cotisations à l'ensemble de la valeur ajoutée, et

de notre opposition à la « TVA sociale », que penser du débat sur la modulation des taux en fonction de la part des salaires dans cette valeur ajoutée.

### Vivre ensemble :

Quelle implication concrète dans la lutte pour les droits (y compris de vote) des étrangers, pour l'égalité hommes-femmes, pour la lutte contre le racisme, le sexisme, l'homophobie, les harcèlements moral et sexuel ?

## SUITE THÈME 3 : Pour des alternatives économiques et sociales

### Pour une mondialisation fondée sur les droits, un développement durable et solidaire

Le texte préparatoire pose la question de savoir si et comment le mandat de Perpignan « tendre à remplacer le nucléaire » est possible.

Plus généralement, il invite à approfondir la dialectique entre le principe de précaution et les progrès que permet la recherche scientifique. Cela concerne notamment les OGM : la FSU posant le principe d'un moratoire sur toutes les cul-



tures et essais d'OGM pollinisables en plein champ, comment préciser les conditions de poursuite des recherches en ce domaine ? Au-delà de l'opposition à la brevetabilité du vivant, quelle position fédérale relative aux diverses dimensions du génie génétique ?

### Démocratie, citoyenneté

Comment le syndicalisme prend-il en compte, dans sa réflexion, mais également dans son fonctionnement et ses interventions, les limites de la démocratie représentative ?

## LA FSU : UN OUTIL POUR L'UNION ET POUR L'ACTION

# THÈME 4 : Quel syndicalisme, quelle FSU pour demain ?

→ par Jean-Paul Lainé

Il y a deux données initiales principales à prendre en compte :

- où en était la FSU à Perpignan ?
- que s'est-il passé dans notre contexte politique, économique et social, international, européen, français et notamment dans le secteur de l'éducation ?

Notons que la focalisation a été faite sur la situation en France ; le thème de la FSU dans le mouvement altermondialiste (3) et dans l'international en général (4) n'a engendré de débats que parmi les animateurs du Secteur International, secteur enfin créé en novembre 2005 conformément aux décisions du congrès de Perpignan.

Déjà en écrivant éducation, j'ai éprouvé le besoin de lui adjoindre notamment : en effet, et c'est un résultat notable de Perpignan, qui

- la victoire anti-CPE : l'utilité syndicale reconnue, la force et l'efficacité des mouvements unitaires, au moins pendant l'action elle-même (1a et 2a) ;
- l'équilibre entre recherche de l'union et niveau / contenu de la revendication : comment dépasser les clivages ? Rôle de la dynamique de la mobilisation (2a), rôles de « l'image du conflit », du soutien de la population ajouterais-je ;
- la FSU a la prétention d'intervenir sur tous les dossiers sociaux et pas seulement ceux de l'éducation et de la fonction publique (2a) ;
- la représentativité de la FSU (2c) ;
- en fonction des deux points précédents surgissent les questions autour des rapprochements avec une ou plusieurs confédérations, avec des syndicats non confédérés ou de notre propre « confédération ». Beaucoup pensent que ce n'est pas envisageable aujourd'hui et que la priorité doit être à l'approfondissement de notre enracinement dans l'ensemble des fonctions publiques (2a).

En outre, le document soumis à la discussion dans les sections syndicales et les congrès départementaux propose une réflexion sur le fonctionnement de terrain, l'attractivité pour les jeunes, la place des femmes, la formation syndicale ; il invite également à débattre de la place des syndicats nationaux, des sections départementales, de la nécessaire structuration au niveau régional et du fonctionnement des instances nationales (2d, 2e).

Sur l'international, le texte recommande de poursuivre l'activité dans les forums et de finaliser l'adhésion aux internationales : I.E.<sup>3</sup> au nom de la composante Éducation et I.S.P.<sup>4</sup> au nom des syndicats hors éducation, en poursuivant la ligne définie à Perpignan, ainsi qu'à la nouvelle C.S.I.<sup>5</sup> qui « chapeautera » l'ensemble ; il souligne la nécessité de développer le secteur international.

☞ Intervenir sur tous les dossiers sociaux et pas seulement ceux de l'éducation et de la fonction publique ☜

avait donné lieu à des débats très intenses, très chargés d'affectif et donc assez douloureux : la FSU est devenue de fait une Fédération des services publics et non plus une Fédération de l'Éducation nationale. Notons cependant que cette ouverture ne s'est pas traduite par un ras-de marée de demandes d'adhésion émanant d'autres secteurs.

On voit déjà poindre nombre de débats qui ont nourri les rencontres des commissions depuis juin et, pour finir, la session du CDFN<sup>2</sup> il y a quelques jours.

Au cours de ces trois ans les attaques contre les acquis sociaux et les services publics, les luttes sociales, les événements politiques n'ont pas manqué qui, par leur intensité et par leurs résultats, présentent un tableau contradictoire qui suscite analyses et leçons diverses à tirer ;

Quels sont les points « nodaux » :

- la contradiction : de nombreux échecs sociaux alors que la droite au pouvoir essayait des revers électoraux importants (élections régionales et cantonales, référendum TCE ) (1a) ;



(1) Le dernier congrès fédéral en janvier 2004.

(2) Conseil Délibératif Fédéral National.

(3) Internationale de l'Éducation.

(4) Internationale des Services Publics.

(5) Confédération Syndicale Internationale.



## VOTER POUR « UNITÉ ET ACTION », RATIFIER LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

# Appel du courant « Action Syndicale » à amplifier la dynamique syndicale avec la FSU

Le congrès de la FSU se tiendra en janvier 2007 en un moment charnière pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Ces mois-ci sont en effet marqués par la volonté du gouvernement et de la droite au pouvoir de remodeler en profondeur le monde du supérieur et de la recherche, de reprendre la main après les mouvements de 2004-2006 où il fut bousculé par le mouvement « Sauvons La Recherche » et par le victorieux combat contre le CPE. Aujourd'hui, la loi recherche redéfinit les objectifs, organise la concurrence tout en maintenant étouffée dans un carcan budgétaire la plus grande part du supérieur et de la recherche. Les oppositions à l'ANR, au décret AERES, à la mise en place des centres d'excellence baptisés RTRA et concentrant l'essentiel des nouveaux crédits, les âpres discussions sur les modalités de construction, les finalités et la gouvernance des PRES,... font l'actualité des enseignants du supérieur que nous sommes. En même temps, nous portons des revendications sur les lacunes graves dans les dispositifs formations liés ou non au LMD et sur la démocratisation « en panne » de l'enseignement supérieur.

2007 est bien sûr aussi le moment – trop convenu – de promesses formalisées autour des scrutins présidentiels et législatifs pour lesquels les thématiques d'avenir que sont les formations supérieures et la recherche se sont imposées avec un caractère très central. Dans ce contexte, le SNESUP et la FSU portent des responsabilités particulières pour réaliser la synthèse de revendications quantitatives et qualitatives fortes. En même temps et au delà de ces enjeux ancrés dans nos pratiques professionnelles se lovent des questions qui portent sur l'articulation social / politique, sur la conception portée par nos organisations et à leur insu parfois par les collègues sur une société moderne qui n'a ni réglé les questions de la démocratie, ni celles du rapport aux institutions. On le voit avec des démarches de retrait du champ de l'action que défendent certaines organisations, comme pour suspendre toute initiative par peur de récupération politicienne (voir la lutte et les mobilisations difficiles contre la privatisation de GDF ou dans notre secteur éducation la faible participation aux actions du 28 septembre dernier).

Action syndicale qui anime la direction nationale du SNESUP et contribue dans « Unité et Action » à l'animation de notre fédération FSU ne peut se satisfaire de cet attentisme qui prive les salariés et retraités de la dimension citoyenne de leur activité professionnelle.

D'autant que les voix du supérieur ont besoin d'être entendues aussi au sein de notre fédération. Se posent en effet avec force les questions de l'orientation de la reconnaissance des qualifications articulées au terme de professionnalisation. Mais aussi les questions que nous avons posées les premiers en mai dernier de la conception renouvelée du supérieur français incluant dans un service public rénové l'ensemble des formations post bac ce qui suppose débat sur les pratiques, les statuts, les crédits ECTS, ce qui ranime les enjeux du LMD et de ses travers accentués par les politiques actuelles de concurrence et de sélection dont les RTRA sont les derniers avatars

après la refonte des Ecoles doctorales et leur très fréquente mise en cause.

Nous ne voulons ni du retour au mandarinate académique des années 50 ni du pilotage direct des recherches et enseignements par les lobbies industriels privés.

Sur ces points, le débat est à peine ouvert avec nos partenaires syndicaux naturels qui sont dans d'autres syndicats de la FSU (SNES et SNUIPP en particulier). Les enjeux portent sur le post bac – classes prépas et Ecoles – et sur la formation des maîtres avec l'intégration des IUFM aux universités qui est détournée de ses fins pédagogiques et scientifiques par le ministère pour accroître les tensions statutaires et gérer, via des économies d'échelle, le renouvellement considérable des personnel enseignants nécessaires à la relève de la génération du baby boom des années 45 et suivantes.

Le congrès de la FSU devrait permettre de faire débattre dans les sections syndicales SNESUP et dans la fédération de ces enjeux considérables. Ils sont au cœur de notre métier et de notre engagement syndical. Penser à l'orientation des jeunes adultes, à l'entrée dans le supérieur, proposer des pistes pour une relance de la démocratisation couplée à la reconnaissance des qualifications et au développement de l'emploi qualifié dans notre pays : ce sont des réflexions qui interpellent le syndicalisme et le font grandir.

Nous appelons les syndiqués SNESUP à mêler ces débats aux luttes aujourd'hui engagées.

Les orientations et les pratiques syndicales se construisent dans la préparation partagée des congrès et dans le vote sur les textes d'orientation. Nous portons dans le SNESUP, dans le plus grand nombre des sections et dans la direction nationale, l'orientation singulière et unitaire « Unité et Action ». C'est le choix fait par la majorité des syndiqués SNESUP et que nous avons rendu efficace et visible dans les luttes de ces dernières années, dans le renouvellement de nos pratiques et de nos outils de communication syndicale. Nous vous invitons donc à **rassembler vos votes sur la liste « Unité et Action », à ratifier le rapport d'activité** de la FSU (vote OUI) et à **inscrire les « fenêtres » AAB** dans cette appréciation.

→ Le courant Action Syndicale du SNESup

### Des enjeux au cœur de notre métier et de notre engagement syndical

#### SIGNATAIRES

Pierre ALART, Séraphin ALAVA, Philippe ALLAIN, Thierry ASTRUC, François BENEY, Noël BERNARD, Anne-Marie BERNARDI, Christine BIRNBAUM, Hervé BLANCHARD, Patrick BOUCHET, François BOUILLON, Gérard CENDRES, Marc CHAMPESME, Vèrène CHEVALIER, Marie COTTRELL, Jacques DEGOUYS, Marc DELEPOUVE, Jean DEMALANDER, Bernard DOMPNIER, Pierre DUHARCOURT, Lise DUMASY, Jean-Yves DUYCK, Abdelaziz ELASS, Philippe ENCLOS, Jean FABRI, Sylvane FAURE, Nicole FIORI, Chantal FORESTAL, Michel FORTUNE, Michèle GABERT, Jean-Claude GARRIC, Martine GEST, Bernard GLEYSE, Jacques GUYOT, Maurice HERIN, Carole HOFFMANN, Alain JAAFARI, Mohamed JOUINI, ANNE JOULAIN, Eric LACOSTE, Jean-Paul LAINE, Christian LAMOUREUX, Pierre LANGLOIS, Gérard LAUTON, Michelle LAUTON, Hervé LELOUREC, François LUCAS, Eric MASSE, Christophe MAURAS, Anne MESLIAND, Daniel MONTEUX, Francis MOREL, Marc NEVEU, Jean ORTIZ, André PERES, Sylvie PITTIA, Alain POLICAR, Nicolas POUYANNE, Mireille PRIVAT, Jean-Michel RAPINAT, Josette ROUSTAN, Bernard ROUX, Claude SEUREAU, Nicolas SPATHIS, Paul STOLZE, Stéphane TALBOT, Jean-Paul VILLETTE, Vincent WIEDEMANN, Maurice ZATTARA.

## RÉSISTER ET CONSTRUIRE

# Pour un syndicalisme de lutte et de transformation sociale avec École Émancipée

Il y a trois ans, à l'occasion du précédent congrès national de la FSU, nous écrivions : « *après le formidable mouvement social du printemps, la rentrée est rude* ». Constat toujours actuel ! Après le combat pour les retraites de 2003, il y eut le grand mouvement des chercheurs en 2004, les luttes contre la loi Fillon en 2005 et contre le CPE en 2006 (sans oublier la révolte des banlieues de l'automne 2005). Ces mobilisations des trois dernières années ont reposé en grande partie sur celle de la jeunesse. En revanche, le mouvement syndical a moins paru à l'initiative qu'à la remorque... L'absence d'alternative politique crédible au néolibéralisme et/ou à la politique réactionnaire de la Droite explique partiellement cette relative impuissance. Elle permet aussi de mieux comprendre pourquoi les grands mouvements sociaux ne sont suivis d'aucune prolongation, et pourquoi le gouvernement peut immédiatement après (en prétendant même « répondre » aux revendications !) reprendre ses attaques de plus belle ... jusqu'à la prochaine explosion !

Ces quelques lignes introductives tracent ce qui pour École Émancipée (ÉÉ) devrait être au centre des préoccupations de la FSU et du SNESup : l'inscription du syndicalisme dans une dynamique de résistance aux contre-réformes libérales et de construction d'une alternative sociale, écologique et politique à un ordre qui met en danger la planète toute entière (et notamment dans notre champ de vision proche : l'école et l'université, les services publics, les acquis des salariés, les libertés individuelles et collectives...). Force est pourtant de constater qu'en ce domaine la majorité sortante Unité & Action (et sa déclinaison snesupienne Action syndicale) peine à aller au-delà des pieuses déclarations d'intention. Le caractère composite de cette majorité, son obsession des équilibres internes et sa peur panique de heurter les secteurs les plus conservateurs des milieux professionnels que la FSU syndique, conduisent le plus souvent à la paralysie. Au lieu de donner la direction, cela désoriente les militants, et donc renforce les courants perméables à l'idéologie néolibérale, accroissant en boucle la paralysie ! Un exemple ? Pour la FSU, en plus de ses attermolements en 2003 ou pendant les mouvements lycéens ou étudiants de 2005 et 2006, en plus de son incapacité à peser pour de véritables mobilisations interprofessionnelles, citons l'affaire du traité constitutionnel européen. Alors que le débat enflammait tout le mouvement social, que nombre de sections départementales FSU avaient rejoint les collectifs unitaires pour le Non, que la FSU elle-même jugeait ce traité dangereux pour les salariés et les services publics, elle n'appela pas à rejeter le TCE. Elle se priva ainsi du bénéfice du résultat du référendum, mais surtout priva le mouvement unitaire pour le Non d'un appui syndical conséquent pour la continuation de la lutte après le 29 mai.

 Pour une FSU plus combative et davantage insérée dans le mouvement social, votez École Émancipée ! 

Il est vrai qu'à contrario le SNESup, même si ce fut tardif et douloureux, appela à rejeter le traité. Mais, dans son champ de l'enseignement supérieur et de la recherche, notre syndicat présente des faiblesses tout à fait similaires. Faut-il revenir sur les hésitations face à la mise en place du LMD ? Sur un aveuglement récurrent quant au rôle néfaste de la CPU ? Sur les oscillations entre prévention sectaire et suivisme moutonnier vis-à-vis de Sauvons la recherche ? L'examen de l'attitude syndicale par rapport à la mise en place actuelle des PRES et d'une agence d'évaluation entièrement nommée (AERES) donne également un éclairage sur les écueils où le timonier UA-AS vient régulièrement échouer notre navire commun. Tout le monde semble d'accord sur l'analyse : les PRES promus par le gouvernement visent à désarticuler les universités, réduire nombre d'entre elles à de simples collèges universitaires, créer des structures qui échapperont au contrôle des personnels mais pas à celui renforcé de l'Etat et des patrons. Comme l'ANR, PRES et AERES sont des outils pour supprimer la recherche indépendante et publique et écarter toute possibilité de contrôle social sur les orientations de la recherche (la fonction

de l'AERES étant d'atteindre cet objectif par le biais de l'évaluation des structures et des personnels). Mais peut-on les combattre efficacement en participant à leur mise en place ? Par exemple pour l'AERES, ne

faut-il pas appeler au boycott de cette structure non élue ? Certes, cela heurterait - au moins dans un premier temps - quelques collègues anxieux de la voir tomber aux mains d'individus moins recommandables qu'eux-mêmes... Mais peut-on de façon crédible participer à la création d'une structure antidémocratique que l'on dénonce publiquement et à juste titre ? Autre chose sera d'y aller dans quelques années, pour limiter les pots cassés, si par malheur nous échouons... Le syndicat doit mettre en œuvre son orientation en fonction de son analyse et d'elle seule. Certes avec pédagogie, mais prendre en compte les rapports de force ne saurait signifier tergiverser. C'est ce que nous voulons pour le SNESup comme pour la FSU.

L'École Émancipée est depuis toujours partie prenante du SNESup et de sa fédération. Elle essaye d'être à l'initiative des mobilisations et de relayer l'aspiration à leur développement, notamment dans les instances syndicales. En votant pour la liste ÉÉ au congrès national, les syndiqués se prononceront pour une FSU plus combative, plus unitaire, cherchant à développer les mouvements interprofessionnels qui seuls permettent de faire reculer durablement les projets néolibéraux, davantage insérée dans le mouvement social. Pour une autre Université, une autre École, une autre société, une autre Europe, un autre monde, votez École Émancipée !

➔ Le courant École Émancipée du SNESup



## POUR UNE ORIENTATION ALTERNATIVE DANS LA FSU !

# Ni clientélisme, ni corporatisme, ni inféodation ! VOTEZ EMANCIPATION !

Il est sain qu'existent une orientation alternative, des tendances d'opposition, un débat démocratique interne sans concessions, *respectueux* des personnes et des différences, avec le *droit à tribunes libres*. C'est le « *droit de tendance* » fondateur du syndicalisme de l'éducation en France, et inscrit dans les statuts du SNESup/FSU.

En 1947, dans un contexte d'échec du mouvement ouvrier et de scission syndicale, le congrès de la FEN a voté la *motion Bonnissel-Vallière* pour maintenir les travailleurs de l'enseignement dans une même structure syndicale, malgré des divergences de vues et d'engagements politiques.

On n'adhère pas à la FSU sur une orientation, mais sur une *volonté unitaire de pluralisme accepté*. Les différences doivent rester visibles et irriguer chez nous les valeurs de la démocratie.

### Pas d'unité sans débat critique

En enseignement et recherche, nous préconisons l'accès *critique* aux savoirs. Dans la FSU aussi nous préconisons la diversité acceptée ; c'est notre force, au travers des tendances, y compris les plus critiques.

*L'unité* dans les *luttés* doit se baser sur les revendications, sans *aucune exclusive*. La direction bi-tendances AS-EE privilégie *un seul* des syndicats d'étudiantEs, l'UNEF. Pas d'exclusive à l'égard des *autres* syndicats et organisations d'étudiantEs !

### Indépendance syndicale

Elle doit rester le *leitmotiv*, par rapport aux Eglises, aux pouvoirs patronaux et politiques, aux « Chefs d'entreprises universitaires » et à la CPU !

Refusons toute *instrumentalisation*, toute *domestication* de l'outil syndical, par les présidences d'Universités, la Confédération Européenne des Syndicats inféodée à la Commission Européenne...! OGM imposés sans débat public contradictoire?! Evaluations technocratiques selon le modèle libéral anglo-saxon ! Créons des espaces de contre-expertises et libre discussion face aux puissances étatiques et financières! Tenons en respect religions et idéologies! Protégeons l'Université des pressions de ses financeurs (état, régions, entreprises, banques...)! Instituons un contrôle démocratique!

### Laïcité

Farouchement attachés à la laïcité, pour des *esprits libres et critiques*, nous défendons une école sans dogme d'aucune sorte... une école émancipatrice ! Notre laïcité est celle d'une émancipation des individuEs et des peuples. Nous pensons fermement « *que des maîtres asservis ne peuvent former des esprits libres* ».

### EMANCIPATION milite pour :

- redonner aux syndiquéEs le pouvoir de décision et de contrôle des mandatéEs : AG décisionnelles souveraines, consultation systématique avant chaque décision importante du syndicat.
- faire vivre les structures démocratiques dont se dotent les personnels et étudiantEs en lutte, informer syndiquéEs et médias de leur existence, les rejoindre, y faire des propositions syndicales d'action et de *rassemblement unitaire*.
- faire de la défense des personnels

les plus démunis une *vraie* priorité, revendication de titularisation immédiate de touTEs les précaires.

- unifier les situations, les statuts, les salaires par des augmentations uniformes, plus importantes pour les bas salaires.
- construire les luttes à partir des secteurs les plus mobilisés, pour les étendre aux autres secteurs, favoriser la convergence des luttes.
- proposer sans relâche l'unité intersyndicale la plus large, mais au plus près des revendications et des formes d'actions choisies par les acteurEs des luttes plutôt qu'un intersyndicalisme de sommet excluant les forces les plus actives pour privilégier les plus inertes.
- développer un syndicalisme solidaire. Dans le monde, en participant aux actions de solidarité avec les peuples en lutte (Palestine, Venezuela...). En France, en défendant les personnels, étudiantEs, lycéenNES victimes de répression antisyndicale, disciplinaire et/ou judiciaire. Mais aussi les sans-papiers notamment étudiantEs (s'opposer à la traque des élèves et étudiantEs sans-papiers, y compris par la désobéissance civile), pour la régularisation de touTEs et l'arrêt des expulsions. En participant aux luttes pour l'abrogation de la *loi de « prévention de la délinquance »* (« *secret professionnel partagé* », repérage et signalement dès la maternelle des enfants « turbulents » et « déviances comportementales » etc.).
- faire vivre les réseaux interprofessionnels nés des luttes en les associant aux syndicats dans leur diversité, et développer un réel droit de tendance à tous les niveaux du syndicat.

Ni clientélisme, ni corporatisme, ni inféodation !

VOTEZ EMANCIPATION !

Emancipation au SNESup : victor.dek@caramail.com; amadei.henri@wanadoo.fr;

Notre revue mensuelle : L'Emancipation syndicale et pédagogique. ee-abonnement@libertysurf.fr

Notre site : <http://www.emancipation.fr/emancipa/>

➔ Le courant Émancipation du SNESup

# Préparons le 5<sup>e</sup> congrès de la FSU : modalités des débats et des votes

## 1) Un Congrès d'une importance majeure pour l'avenir de la FSU

Le 5<sup>e</sup> congrès national de la FSU aura lieu du 29 janvier au 2 février à Marseille. La préparation du congrès est l'occasion pour chaque syndiqué de porter appréciation sur l'activité de ces trois dernières années et de débattre de l'orientation, de la plate-forme revendicative (autour de quatre thèmes) et du devenir de la fédération.

La revue POUR de la FSU (supplément de couleur gris bleu, qui est arrivé chez les adhérents du syndicat ces derniers jours) contient le rapport d'activité et les textes d'orientation associés aux listes de candidats aux instances nationales.

Chaque syndiqué à jour de sa cotisation 2005-2006 (ou 2006-2007 pour les nouveaux adhérents est appelé à participer aux débats préparatoires et à se prononcer par un vote individuel sur ces différents textes. Les votes sont organisés par le syndicat national. Un supplément à notre mensuel en donnera tous les éléments pratiques. Une tribune de discussion est ouverte dans le mensuel du SNESUP pour alimenter les débats.

Le supplément au prochain numéro de POUR, qui arrivera en novembre, contiendra les textes préparatoires relatifs aux quatre thèmes retenus pour le Congrès et les propositions en discussion pour la modification des statuts de la Fédération.

## 2) Les différents votes

### a. Le rapport d'activité et les « fenêtres »

Comme il est habituel, un vote est prévu sur l'ensemble du rapport d'activité. Mais ce vote global est complété par des votes sur des « fenêtres », qui proposent des rédactions différentes sur quatre questions qui font particulièrement discussion dans le bilan d'activité de ces trois dernières.

Les votes sur les « fenêtres » doivent permettre à chaque syndiqué de compléter son jugement sur l'activité globale de la fédération en choisissant l'analyse la plus proche de ses convictions sur les quatre questions en débat et éclairer ainsi les enjeux du congrès.

### b. Les textes d'orientation et les listes de candidats

Chaque syndiqué est appelé à choisir par son vote entre les différentes listes et textes d'orientation qui sont proposés (cinq listes se présentent aux suffrages des adhérents). Les votes sur l'orientation permettront de déterminer la composition de l'instance délibérative nationale de la FSU (CDFN) et des autres instances appelées à conduire l'activité de la FSU pour les trois années à venir.

## Comment voter ?

Modalité de vote prioritaire : vote dans chaque section SNESUP  
Les sections syndicales du SNESUP sont appelées à organiser le vote fédéral national du lundi 6 au vendredi 24 novembre 2006. Cette modalité est à mettre en œuvre en priorité pour bien l'intégrer au débat démocratique dans chaque section et pour faciliter le travail de la commission pluraliste nationale de dépouillement.

Les sections syndicales organisent les débats autour des textes soumis aux votes des syndiqués. Elles ont également la charge d'organiser le déroulement du scrutin, en s'entourant de toutes les garanties nécessaires à la régularité et à la sincérité des opérations électorales. Les sections s'appuieront sur le listing nominatif des adhérents envoyé à chaque secrétaire de section à partir de début novembre, qui servira de liste d'émargement. Le vote par correspondance est une des modalités possibles du vote dans les sections.

Le dépouillement des votes est effectué par chaque section.

Les résultats sont transmis au siège du syndicat et sont recensés par une commission de dépouillement pluraliste qui se réunira le mardi 5 décembre.

## Modalité de vote complémentaire

*Vote par correspondance national (envoi direct au siège du syndicat).*

Peuvent envoyer leur vote directement au siège, les syndiqués isolés ou retraités, ou ceux n'ayant pas de section syndicale de rattachement, ou ne pouvant participer au vote organisé dans leur section, ou dont la section n'aurait pas organisé de vote. Ces votes doivent parvenir (réception au siège) au plus tard le lundi 4 décembre. Ces dispositions s'appliquent aux syndiqués en coopération.

Afin de garantir sa sincérité, le vote par correspondance s'opère ainsi :

- mettre le bulletin de vote (*cf.* ci-joint) dans une enveloppe vierge cachetée,

- glisser cette enveloppe dans une deuxième enveloppe cachetée comportant nom, prénom, section, département et signature du syndiqué,

- glisser le tout dans une troisième enveloppe cachetée expédiée au siège du syndicat (SNESUP-FSU – 78, rue du faubourg Saint-Denis – 75010 – PARIS), avec la mention congrès FSU.

## 3) Préparons aussi les CONGRÈS DÉPARTEMENTAUX

Le congrès national de la FSU est constitué pour moitié par les délégués des syndicats nationaux, et pour moitié par des délégués des sections départementales complétés par des représentants des tendances pour tenir compte du résultat du vote d'orientation émis par les syndiqués dans la première phase de préparation.

Les adhérents du SNESUP doivent donc s'investir également dans la deuxième phase qui va être celle des Congrès départementaux : ils auront lieu dans la période allant du 11 décembre au 20 janvier - ils travailleront essentiellement sur les quatre thèmes du Congrès et sur des propositions de modification des statuts de la FSU, dont les textes préparatoires seront dans le prochain numéro de la revue POUR.

Les quatre thèmes retenus sont :

> THÈME 1 : Éducation, formation, recherche, enjeux d'avenir

> THÈME 2 : Les services publics et leurs agents.

> THÈME 3 : Pour des alternatives économiques et sociales

> THÈME 4 : Quel syndicalisme, quelle FSU pour demain ?

## VOTES DÉPARTEMENTAUX

Certaines sections départementales FSU organisent des votes (activité, orientation) pour la préparation de leur Congrès préparatoire au Congrès national, quand elles ont fait le choix de renouveler à cette occasion leur direction départementale (CDFD). Dans ce cas, les sections SNESUP sont invitées à prendre contact avec leur SD FSU pour déterminer avec elle la modalité de vote la plus adaptée pour ces votes départementaux (vote par correspondance auprès de la SD ou vote dans les sections du SNESUP qui transmettent les résultats à la SD).

Mais en aucun cas les votes pour le congrès national de la FSU ne doivent être transmis à la SD FSU, ces votes devant être transmis au siège du SNESUP qui est seul en charge de recenser les votes nationaux.

Ainsi, dans le cas où la SD FSU organise un vote (par exemple par correspondance) et pour ceux qui votent pour le congrès national par correspondance (soit auprès de leur section, soit directement au siège du SNESUP comme indiqué plus haut), ne pas confondre le vote à vocation départementale (qui doit parvenir à la SD) et le vote national (qui doit parvenir au SNESUP en transitant ou non par la section du SNESUP).

**ENTRE  
LE 6  
ET LE 24  
NOVEMBRE  
VOTEZ !**